

Les Travailleurs Lyonnais et « l'Internationale »

1862-1870

« Les idées d'association si dédaignées par les ouvriers il y a quelques mois se sont propagées avec une intensité telle qu'il devient possible d'absorber par ce moyen toute l'activité révolutionnaire des esprits. Presque toutes les corporations élaborent des projets d'association.

« Malheureusement, conduites encore par des chefs qui possèdent un reste d'influence, elles conservent une allure d'antagonisme et de réaction vindicative contre les patrons ».

C'est en ces termes que F. Coignet, fabricant de produits chimiques à Lyon, écrivait au ministre de l'agriculture, en septembre 1848 ; Coignet ajoutait qu'il luttait contre ces tendances, et il espérait qu'avant longtemps « les saines idées de fraternité entre toutes les classes seront complètement prépondérantes »¹.

La fraternité était chez ceux qui se réclamaient de la Révolution française, le grand but, le grand rêve. On avait étendu le désir de la réaliser au-delà des frontières et, après la rude épreuve du coup d'Etat et de la législation tracassière de Napoléon III à l'égard des sociétés et des associations qui portaient, de 1848 à 1850, ce nom symbolique de « fraternelles », l'entente entre les « travailleurs de tous les pays » prenait plus solidement corps. Mais il n'était pas très facile de maintenir, dans chaque nation, les esprits dans des dispositions semblables. Chacune des associations ouvrières de l'étranger voyait son propre point de vue, l'intérêt personnel, matériel et national de sa cause. Cependant, en moins de dix ans, les idées d'associations internationales avaient pris une extension telle que celle dont nous allons nous occuper dans cette étude était vraiment au point lorsque ses fondateurs lui donnèrent le jour.

La création de l'*Association internationale des Travailleurs* remonte à 1862, époque de l'Exposition universelle de Londres. Le projet en a été conçu par les délégations ouvrières des diverses nations et plus particulièrement par la délégation française. Ce fut dans une grande réunion où les délégués des divers pays convoqués par la délégation anglaise convinrent qu'il fallait à l'avenir établir entre eux des rapports de bonne confraternité et « organiser un lien de solidarité et de résistance contre les capitalistes qui reléguaient les travailleurs dans une situation fatalement secondaire » et de laquelle ils ne pourraient sortir qu'en « groupant leurs forces jusqu'à ce jour isolées pour constituer la puissance collective non seulement d'une corporation d'une ville, d'une puissance, mais d'une vaste fédération de tous les travailleurs du globe, au moyen de laquelle la lutte contre l'ennemi commun, le monopole, pourrait devenir réellement effective ».

1. V. l'étude de O. Festy, sur deux associations ouvrières lyonnaises « encouragées » par application du décret du 5 juillet 1843 (*Rev. d'Hist. de Lyon*, 1912, p. 341).

Cette « Fédération des Travailleurs » n'a pris réellement une importance dont on put tenir compte qu'en 1864. C'est à cette date que fut fondé à Londres le conseil général de l'*Association internationale des Travailleurs*, dont faisaient partie Odger, président, Crenier, secrétaire général et Wehler, trésorier. Ce conseil publia un programme s'inspirant des principes socialistes.

I

Au lendemain même de la publication du manifeste de Londres, les délégués à l'Exposition qui avait eu lieu, en 1862, à Londres, les citoyens Monet, Bergeron, Chapuis et quelques autres militants avaient gardé de leur passage dans la capitale anglaise de cordiales relations avec divers socialistes anglais. Ils surent se les rappeler et ils convoquèrent des coopérateurs lyonnais pour établir, par le moyen de la coopération, une active et utile correspondance avec les auteurs du manifeste.

En même temps, un certain nombre d'hommes « beaucoup plus politiques que socialistes »¹ se mirent aussi en rapports avec les militants de Londres.

Il fallut nommer un correspondant et choisir des chefs de groupe. Des rivalités, naturellement, se firent jour. Toute entente parut difficile entre les promoteurs de l'Internationale. La fraction des anciens délégués² à l'Exposition de Londres fut accusée « d'avoir des accointances avec le Palais royal, la Chambre de commerce et même avec l'autorité supérieure ». Celle-ci, consultée, émit son avis. Elle dit que la « coterie rivale » n'était formée que de citoyens appartenant « aux vieilles défroques révolutionnaires des sociétés secrètes » qui faisaient peur aux timorés, aux esprits positifs et calmes. Bref, ainsi que le dit une note de l'administration judiciaire, « chacun croyant avoir raison, il ne fut pas possible de s'entendre ».

Mais le parti révolutionnaire ne se tint pourtant pas dans une situation d'attente. Il résolut de chercher un correspondant direct avec Londres et il le trouva en la personne de Schettel.

Schettel était un ouvrier mécanicien. Il habitait Lyon depuis longtemps et il logeait, à ce moment, « au centre du quartier de la Guillotière », rue de l'Hospice-des-Vieillards.

Ses capacités ne semblaient pas très grandes, mais il avait la pratique des agitations politiques. Il avait été mêlé, de près ou de loin, mais toujours mêlé à chacune d'elles. Autrefois, réfugié à Genève, il avait la réputation d'un homme énergique.

A la suite de cette désignation, « on écrivit à Londres », pour annoncer au comité que les formalités qu'il avait indiquées avaient été remplies et qu'il ne devait avoir

1. Rapports de police (1866), *Arch. municip. de Lyon*, série I².

2. On remarquait parmi eux : Maire, tisseur ; Comte, navetier ; Durand, navetier ; Chapitet qui à cette époque était cordonnier et qui est devenu teneur de livres ; Chanoz, tisseur ; Secrétant, tisseur ; Blanc, tisseur ; Mingat, cordonnier ; Sœur, tisseur ; Schettel, mécanicien, et plusieurs autres « démagogues » ayant figuré parmi ces hommes d'action de 1848, qui cherchèrent les moyens de se mettre en rapport avec le comité de Londres (*Arch. mun. de Lyon*, série I², Clubs et sociétés politiques).

confiance qu'à celui que ses amis appelaient « l'élus de la démocratie lyonnaise » et qui n'était au fond que l'élus d'une vingtaine d'individus.

Le comité de Londres envoya environ 500 cartes d'adhérents que les militants se partagèrent, distribuèrent au hasard « et dont quelques-uns n'ont jamais rendu compte ».

Autour de Schettel il y avait un *rentier*, Monier, qui prêtait à la petite semaine, avec usure, disait-on ; un imprimeur, Thomain, ancien gérant de deux journaux locaux, le *Guignol* et le *Gnafron* ; Sippel, chaudronnier aux ateliers du chemin de fer, à Oullins ; deux navetiers, Durand et Conte ; un tisseur, Maire ; et Meyer, « employé de chemin de fer ».

Mais les physionomies les plus accusées des amis de Schettel étaient Richard père et Richard fils. Richard père était teinturier, son fils, Albert, se donnait alors comme « homme de lettres ». Nous aurons à parler plus longuement du rôle important de ce dernier dans l'*Internationale*.

C'est à la suite de la désignation de Schettel et des hommes qui l'entourèrent et l'aidèrent dans ses premiers « mouvements de correspondant de l'*Internationale* » que furent créés les groupes adhérents et que furent organisées des relations avec d'autres localités. Des délégués furent envoyés aux congrès de Genève et de Lausanne, mais la démocratie lyonnaise, tout en devenant chaque jour plus républicaine, considérait avec indifférence l'action de Schettel et de ses amis, les plus proches, Bonnet, tisseur, Blanc père et Faure. Ce dernier n'inspirait pas confiance car il avait dû — disait-on — se réfugier à Zurich à la suite de diverses « escroqueries commerciales ».

A son début, le comité dont on vient de lire la composition, n'avait pas de lieu d'organisation. Londres répondait avec méfiance et finalement mit en jugement le comité au complet. Il fallut, alors, préparer de nouveaux hommes à la lutte, et tels que les promoteurs de l'*Internationale* à Londres pussent « causer » avec eux.

Cette deuxième fraction de l'*Internationale*, qui fut cependant assez vite formée, offre ceci de très particulier que les nouveaux membres désignés étaient tous connus pour avoir des opinions essentiellement et uniquement socialistes. Ils allèrent même jusqu'à affirmer qu'ils demeureraient « complètement étrangers aux partis radicaux ». D'ailleurs, leur programme est net. Il se résume en trois mots qui ne semblent pas, pourtant, se compléter l'un par l'autre : « Athéisme, Communisme, République »¹. Ils désirent « rallier à ces idées contenues dans ces mots » les sociétés ouvrières de Lyon.

1. « La démocratie politique lyonnaise, dont la fraction ouvrière s'essayait au socialisme, avait encore au plus haut degré les instincts et les habitudes historiques du jacobinisme » (Testut, *l'Association internationale*).

Dans le même livre, Testut donne cette heureuse définition de l'esprit révolutionnaire lyonnais : « Beaucoup de révolutionnaires sincères s'étonnent qu'à la suite de l'enterrement de Victor Noir, les Parisiens n'aient pas fait une révolution. Les Lyonnais se déclarent indifférents à cette révolution possible. Qu'aurait-elle apporté aux travailleurs ? ».

II

C'est surtout Albert Richard et un tailleur, « demeurant aux Brotteaux », qui sont les directeurs de ce nouveau comité. A leurs côtés, on remarque surtout Blanc père, tisseur, Conchon, épicier, Chapitet, Chanoz, Durand, Meyer, qui faisaient tous les six partie de l'ancienne fraction. Ils ne semblent être là que comme des figurants qu'Albert Richard n'a pas voulu écarter trop brutalement.

Nous avons, pour nous renseigner sur ces personnages, des rapports de police faits sur chacun d'eux. Certes les policiers ne nous ont pas donné des militants un portrait flatteur. On sent bien que les traits ont été grossis et noircis pour les besoins de la cause que, contre l'*Internationale*, plaidaient les pouvoirs établis ¹.

Mais, si on rapproche ces rapports des renseignements puisés à d'autres sources, et même si on les rapproche également des souvenirs de James Guillaume ², on se rend compte que, en ce qui concerne plus spécialement Albert Richard ³, Palix, Meyer et Chapitet, il peut être fait état de notes policières auxquelles nous faisons allusion et auxquelles nous avons fait quelques emprunts au cours de cette étude.

Ce que nous savons, pour situer Albert Richard, au moment où il débutait dans l'action ouvrière et politique, c'est qu'il avait vingt-trois ans en 1867. Il se déclarait publiciste et il demeurait quai de Serin. A cette époque, il avait déjà écrit un petit opuscule portant ce titre tout simple *le Socialisme*. Venu avec son père, très jeune, il aurait été mis à l'école des Frères des Ecoles chrétiennes, rue Pouteau, puis à l'école

1. On ne saurait évidemment attacher une importance trop grande aux récits faits par les policiers de l'Empire, mais il est intéressant de citer leurs constatations de l'état d'esprit qui régnait à Lyon avant la guerre de 1870 et des moyens employés pour obtenir des renseignements :

« La pensée qui a fait attacher à mon bureau la brigade des mœurs et la surveillance des maisons de tolérance et des femmes publiques a été celle-ci. En général, les meneurs politiques en chef et secondaires sont des gens de moralité fort contestable qui fréquentent les maisons et les femmes publiques et qui, dans l'ivresse des plaisirs et du vin, laissent ordinairement échapper des paroles qui trahissent leurs projets.

« Les maîtres de maisons de tolérance ou par eux-mêmes, ou par les femmes qu'ils ont chez eux, sont généralement bien informés, et comme ces hommes ont constamment besoin de la protection et de l'indulgence de la police, ils ont grand intérêt à se les assurer en l'informant de tout ce qu'ils ont appris » (Note du commissaire spécial, 1869).

2. James Guillaume, *l'Internationale*.

3. Il était né à Tours, le 8 décembre 1846.

Sur Albert Richard, ses plus proches amis ont émis des avis très contradictoires, mais ils ne semblent pas avoir pour lui une grande estime. Pourtant, bien que très méfiant au sujet de ce militant, James Guillaume reconnaît que les accusations dont Albert Richard fut l'objet avaient été déclarées calomnieuses par deux jurys d'honneur, en 1867 et en 1869, et le conseil général de Londres, dans sa séance du 8 mars 1870, allait prononcer à son tour que « ayant pris connaissance des pièces accusatrices envoyées par la section de Lyon, il les déclarait dénuées de fondement et en conséquence maintenait le citoyen Albert Richard dans ses fonctions de secrétaire correspondant de l'association internationale des travailleurs ».

Bakounine devait le désigner ainsi, plus tard, dans une lettre « Robert-Macaire Richard ».

Le célèbre socialiste russe avait, jadis, parlé aussi de « sa manière de poser » et de « son charlatanisme ». Albert Richard lui était fort antipathique et pourtant il a eu de nombreux rapports, soit lors de sa présence à Lyon en 1870, soit avant, surtout, avec Albert Richard (v. l'article de Richard dans la *Revue de Paris* (1896), article cité au cours de cette étude).

de la Martinière. Sa pensée, éveillée de bonne heure, était en proie à de nombreuses transformations ; tour à tour calme et violente, éprise à la fois de mysticisme et de réalisme, elle trouvait plus d'un attrait dans les systèmes socialistes qui se répandent de 1860 à 1865. Son père, contremaître chez le teinturier Gillet, avait peu de ressources et cependant il laissa son fils se mêler, bien que le jeune homme ne semblât pas avoir de métier très déterminé, aux organisations ouvrières et écrire des articles ou des brochures. Dès 1865, Albert Richard ne tarde pas à être, tant son activité se déploie, connu des milieux démocratiques, mais il ne s'attarde guère dans les groupements uniquement préoccupés d'action politique. Il s'intéresse avant tout aux idées de transformations sociales : « Comme son père, qui fut délégué aux congrès de Bruxelles et de Genève, Albert Richard est partisan de la « réforme économique » par la prépondérance du travail sur le capital, par l'accord « de ces deux éléments de production et leur réunion dans les mêmes mains ».

Il avait la réputation d'une moralité excellente : « Il est honnête, laborieux, économe », ainsi que son père.

Ce jeune homme dont l'action dans la réorganisation de l'*Internationale* a été si prépondérante, avait des ennemis déclarés dans le sein même du comité nouveau. Schettel, surtout, le combattait à outrance. Sans valeur intellectuelle, sans connaissances précises, Schettel, déjà si suspect aux dirigeants de Londres, voyait dans Albert Richard un adversaire important à raison de la facilité qu'il avait d'écrire et de parler. Nous suivrons, au cours de cette étude, le rôle d'Albert Richard comme celui de ses collaborateurs. Mais continuons à les situer eux-mêmes, à tracer les physionomies des principaux militants.

Blanc père (nous n'avons pas trouvé la trace de ses enfants, bien qu'ils eussent dû exister, puisque le démocrate est appelé, le père) est ouvrier tisseur. C'est un des plus vieux militants républicains de Lyon. Il a été mêlé à toutes les luttes prolétaires de 1832 à 1848. Il est partisan résolu et actif de la coopération. Il a fait naître et vivre un certain nombre de sociétés coopératives. Mais, dans la question sociale, dans l'*Internationale* même qu'il préconise avec ardeur, Blanc père ne voit, ne veut voir qu'un moyen de lutter contre l'Empire et pour la République. Il n'intéresse guère les promoteurs de l'*Internationale* et, avec Schettel, il avait été exclu, par le jugement dont nous avons parlé plus haut ¹. Blanc père a été en relations fort intimes avec la famille Richard. Il s'efforçait, semble-t-il, de donner à Albert le goût des attitudes audacieuses mais il ne le dirigeait pas. D'ailleurs Albert était d'humeur indépendante et n'admettait guère qu'on le menât. Ce ne fut que la bonne amitié d'un vétéran pour un jeune militant qui rendit sympathique Blanc père à Albert Richard.

Dans sa petite arrière-boutique d'une épicerie située au milieu de la rue Moncey, à la Guillotière, Conchon accueillait, avec la gravité prudente d'un vieux conspirateur, les plus fameux propagandistes de l'*Internationale*, que la police, qui les surveillait,

1. *Arch. municip.*, I². Si aucun de ses fils ne semble pas avoir joué un rôle important à Lyon, une note de police indique que « Paul Blanc, son fils » figure « parmi les écrivains socialistes de la capitale ».

nommait les « démagogues ardents des Brotteaux ». De Palix, il a été fait mains portraits. Nous ne nous arrêterons pas sur ce militant ¹.

Un homme, au milieu de tous ces travailleurs en mal de panacée universelle, semble activer leur zèle, rallumer les feux qui menacent de s'éteindre, relever les courages. C'est un étrange petit homme, qui de cordonnier était devenu teneur de livres. C'est Chapitet. Il est Croix-Roussien. Il loge rue des Tables-Claudiennes, 35. Très petit de taille, difforme, il est un peu délaissé des forts, des beaux gaillards qui pérorent, parce qu'il est mal à l'aise à la tribune des réunions, et parle d'une voix blanche et qui traîne. Mais Chapitet est une autorité dans le parti républicain avancé. Il avait été, déjà, en 1865, emprisonné pour des idées « exprimées avec brutalité ». Il est, dit le commissaire de police de son arrondissement, « de toutes les réunions politiques et socialistes contraires à l'état actuel des choses ». Il manie la plume non sans habileté mais il traduit des idées confuses.

Non loin de lui, le navetier Durand, qui habite rue Tolozan, a pour Lyon quitté Villefranche où il a été mêlé de près aux troubles de 1849. Il collaborait, aux débuts de l'*Internationale* à Lyon, à un journal de Genève, favorable à l'association. Il est cependant beaucoup plus attaché au parti radical qu'au parti socialiste. Comme Blanc père, il ne s'intéresse aux questions sociales que comme moyens d'action contre le gouvernement impérial. C'est un homme prudent, très maître de sa pensée et de ses paroles.

Meyer, lui, appartenait aux chemins de fer. C'est le « cheminot » du temps. Un peu « tête en l'air », mais vite arrêté lorsqu'il partait trop vite et si bien qu'il fait, au milieu des plus excités, figure de militant méthodique et raisonnable. « Cet homme, qui est membre des comités Ferrouillat et Varambon » a été l'un des premiers fondateurs de l'*Internationale* ainsi qu'on l'a vu déjà.

Nous avons retrouvé son action aux côtés d'Albert Richard, avec lequel il a, dans le domaine de la compréhension du rôle de militant, de très nombreux points communs.

Faut-il crayonner encore les profils intéressants de Comte, de Mingat, de Mayet, de Thomain, de Secrétant ², de Beauvoir, épicier comme Conchon, et gérant d'une coopérative dont il aurait rendu « des comptes infidèles », de Bourseau, et de tous les autres acteurs d'un rôle appris et pas toujours compris ? Il serait fastidieux d'examiner chacune de ces tâches obscures fondues dans le grand devoir collectif qu'imposait à chacun et à tous l'affiliation à l'*Internationale ouvrière*. Nombreuses furent les actions effacées, momentanées et passives de tous ceux qu'Albert Richard gagnait à sa cause. Peut-être, telle ou telle réussite de l'idée socialiste, vue du point de vue de l'*Association internationale des travailleurs*, a-t-elle été due à la diplomatie subtile de tel ou tel de ces démocrates dont les noms s'ajoutent à d'autres noms plus connus que les leurs. Dans certain quartier, il y avait des influences plus actives que dans un

1. « Palix était un homme d'âge, au visage ascétique qu'encadrait une barbe noire, à la parole grave et lente » (James Guillaume, *l'Internationale*, ouv. cité p. 244).

2. Mingot, « républicain socialiste avec les ouvriers, démocrate libéral avec les bourgeois ». Secrétant; qui a conservé « toutes les velléités de 1848 » (*Arch. municip. de Lyon*, série I²).

autre. Les sociétés secrètes, les groupements, les comités, les groupes divers, dont on a la liste à peu près exacte, de 1848 à la troisième République ¹ avaient préparé les esprits à recevoir, sans qu'ils leur fissent violence, les idées nouvelles dont Proud'hon, Fourier, Considérant et Blanqui leur avaient, dans le domaine politique et social, dessiné déjà les formes séduisantes. On pouvait donc semer dans le terrain lyonnais. On avait pris goût à la lutte. On accueillait les idées. La République était aimée, défendue et déjà proclamée dans certains esprits. On concevait que de telles idées d'émancipation ouvrière et sociale, défendues par Albert Richard, Charvoz ou Chapi-tet, suivant leurs propres moyens et leurs personnelles tendances, pussent et dûssent même passer les frontières. Mais on écoutait avec attention, avec soin, avec prudence les orateurs. Ainsi fait-on à Lyon.

Mais la police de l'Empire veillait. Elle devait interdire les réunions, mettre sous sa surveillance les « meneurs ».

III

Les meneurs libéraux et radicaux qu'Albert Richard ne flattait pas dans ses articles le tenaient en suspicion. Ils le désignaient donc ainsi, par leur attitude peu sympathique à son égard, à la méfiance des agents du pouvoir.

C'est sur l'esprit des ouvriers surtout que le jeune socialiste agissait. Il avait, disait-on, fait intervenir l'*Internationale* dans les grèves de 1866 et avait fait distribuer des secours aux grévistes ².

Mais toutes les propagandes individuelles faites habilement, toujours de façon discrète dans les milieux bien choisis, par des hommes sûrs et possédant les moyens de pénétration nécessaires dans leur milieu, ne parvenaient pas à gagner l'ensemble de la démocratie lyonnaise. Il fallut songer à l'organisation de grandes réunions publiques et c'est là que commence vraiment l'action des promoteurs de l'*Internationale* à Lyon, action que l'on situe exactement de 1866 à 1870.



Une dépêche chiffrée du ministère de l'intérieur, datée du 28 décembre 1866, 7 heures 10 du soir, donnait au préfet du Rhône l'ordre d'interdire une réunion devant avoir lieu le 30 décembre 1866.

A cette date, le ministre de l'intérieur, renseigné par la préfecture, estimait que les membres de l'association étaient au nombre de 300.

La campagne, après avoir été définie dans des programmes, dans des manifestes, prenait corps assez vite. Elle inquiétait les pouvoirs publics lorsque la police leur

1. Voir Dutacq, *Histoire politique de Lyon en 1848*.

2. L'intervention fut démentie plus tard, ainsi qu'on le verra plus loin.

apprenait la propagande faite dans les cafés et les lieux publics ¹, et aussi lorsqu'ils étaient renseignés sur l'acquit facile et régulier de la cotisation demandée aux membres de l'*Internationale*, à raison de sa faible somme « 1 franc 25 ». Les recherches des commissaires de police se portaient sur la découverte des cartes qui étaient remises aux sociétaires ayant payé leurs cotisations. Les préfets de l'Ain et du Rhône surveillaient les limites de leurs départements, à raison du concours que l'étranger eut pu donner à l'association naissante. La fréquence des relations entre Lyon socialiste et Genève et Lausanne où avaient eu lieu et où se tenaient encore des congrès ouvriers, inquiétait fort l'administration ².

Le ministre de l'intérieur ému, en 1865, au lendemain du premier congrès de l'*Internationale* en Belgique, interrogea le préfet du Rhône sur les « agissements des socialistes ou des républicains lyonnais susceptibles d'être affiliés à l'*Association internationale des Travailleurs* ».

Il lui demandait quel était le programme qu'ils répandaient.

Or, en 1864, déjà, les mêmes idées étaient contenues dans le manifeste que, quatre ou cinq ans plus tard, Albert Richard commentait encore dans les réunions publiques si mouvementées dont nous parlerons plus loin.

Ils déclaraient à peu près tous les mêmes principes, à savoir que, comme toutes les sociétés qui naîtraient de l'*Internationale* ou verraient le jour à cause d'elle, tous les individus y adhérant reconnaîtraient « pour base de leur conduite envers tous les hommes : la Vérité, la Justice, la Morale, sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité ».

Ils ajoutaient qu'ils considéraient comme un devoir de réclamer, non seulement pour eux, les droits de l'homme et du citoyen, mais pour quiconque accomplit ses devoirs : « Pas de droits sans devoirs — écrit un des rédacteurs d'un manifeste — pas de devoirs sans droits ».

Et le préfet ajoutait, dans sa réponse au ministre de l'intérieur : « C'est dans cet esprit qu'ils ont rédigé le règlement provisoire de l'*Association internationale* ».

Le nombre sembla s'accroître des membres de l'association dès 1866. On dit que Schettel, bien qu'il ne fut pas très sympathique à tous les adhérents, surtout après les démêlés que l'on sait avec Londres, accuse le nombre de 1.600 adhérents. Mais on s'aperçoit que ces chiffres sont faux et truqués. Lorsque la dissolution du comité de

1. Lettre du Préfet-Maire au Ministre de l'Intérieur : « Le service de la police politique m'informe que tous les samedis la série la plus importante de la société internationale se réunit chez un M. Besson, cafetier aux Brotteaux. Cette réunion serait composée de plus de 30 individus et on y remarquerait des hommes très ardents tels que Sieux, menuisier ; Chazay (Claude), tulliste ; Blanc, Deslin, Contrepoids, Girodon, et plusieurs autres que l'on n'a pu encore me désigner.

« On y lit les journaux de l'opposition, on les commente et on ne ménage pas au gouvernement les critiques les plus violentes et les plus amères ».

2. Lettre du Préfet de l'Ain au Sénateur du Rhône : « Les sections lyonnaises de l'*Association Internationale des Travailleurs* viennent d'adresser aux autres sections de cette association et notamment aux sections suisses, un long manifeste signé Albert, Richard, Chanoz, L. Palix, Blanc, A. Schettel, Seux, Gindroz, Charovay, Chana, Derandy, Boublé, Baudrand, Chardonny, Ch. Monier, Bevillard, Chasset, H. Richard, Dupuis et Perrel » (15 mars 1867). (*Arch. municip. de Lyon, série I²*).

début, à la suite de l'exclusion de Schettel, fut prononcée, et qu'il fallut rendre les comptes, tout changea d'aspect et on put se persuader que Lyon ne comptait pas plus de 150 à 200 citoyens ayant adhéré à l'association ¹.

C'est sur la propagande faite dans les réunions publiques que, au début, Schettel comptait le plus, les éléments d'action ayant été réunis par la propagande particulière et clandestine.

La réunion du 30 décembre 1866 fut interdite. Elle devait avoir lieu chez le restaurateur Fredouillère, rue Duguesclin, 169 ². Ce restaurant recevait chez lui des dîneurs et il était surtout réputé pour les salles de bals qui étaient installées. Des bals de société et autres s'y donnaient. Pendant les dernières années de l'Empire de nombreuses réunions y eurent lieu, politiques, sociales et de toute nature.

D'autres réunions de l'*Internationale* projetées furent également interdites, sous le prétexte que les organisateurs ne demandaient pas les autorisations de les tenir.

On cherchait à organiser un groupe nouveau, pour faire de l'opposition au premier dont, malgré son habileté, la direction lui échappait, maintenue dans leurs mains par les vétérans républicains qui, fidèles à la tactique que nous montrions plus haut, voulaient surtout faire servir l'action de l'*Internationale* à l'établissement du régime républicain, avant de faire d'elle le moyen de rénover la vie sociale.

De plus, un troisième groupe semblait agir dans l'isolement, dans une réserve voulue et un peu hautaine. Il était fait de membres d'anciennes sociétés secrètes dissoutes, et disséminés dans des sociétés coopératives et ouvrières. Il y avait, parmi les adhérents de ce troisième groupe, des *carbonari*, des anciens compagnons du devoir et des épaves politiques, des citoyens élevés à l'école du mutuellisme.

Un instant, Albert Richard songea à se rapprocher de ce groupe, mais il fut retenu par son père qui avait des inimitiés profondes dans les milieux qui se séparaient des pontifes de l'*Internationale* tels que Chapitet et Chanoz.

Aussi bien, avec toutes ces divergences de vues, ces questions de personnes, ces conflits intérieurs, la section ou les sections de l'*Internationale* à Lyon, végétaient. Elle n'avait pas à défendre son action dans les grèves, car le préfet lui-même affirmait que l'argent répandu pour alimenter les caisses des grévistes de 1869 n'avait pas été fourni par la section lyonnaise de l'*Internationale des Travailleurs*. La déclaration du préfet est formelle sur ce point. La voici :

« On avait pensé d'abord que cette association avait disposé de sommes relativement importantes en faveur des ouvriers en grève, mais des renseignements puisés à bonne source qui m'ont été confirmés tout récemment, me permettent de croire qu'il

1. Rapport du Préfet du Rhône au Ministre de l'Intérieur (22 mars 1866).

2. D'après les plans de la ville, la rue Duguesclin commence au boulevard du Parc — aujourd'hui boulevard du Nord — aboutit à la grande-rue de la Guillotière en empruntant la rue Rachais. En 1862, la rue Duguesclin, destinée à devenir une des grandes artères du 3^e arrondissement, finissait au cours de Bosses (aujourd'hui cours Gambetta). A cette époque, l'administration n'avait pu obtenir des propriétaires des immeubles traversés par le prolongement, des conditions convenables pour la réalisation de l'amélioration projetée.

n'en a rien été et que l'argent qui a été distribué provenait de collectes faites dans plusieurs corporations. De son côté l'autorité judiciaire n'a pu établir la preuve que l'*Internationale* ait joué un rôle dans les grèves de Lyon et de Saint-Etienne »¹.

Les réunions étaient annoncées comme devant être des réunions privées. Néanmoins l'assistance qui y venait ne tardait pas à leur donner le caractère de réunions publiques. Les commissaires de police faisaient comparaître les hommes connus d'eux pour avoir une part quelconque soit dans l'organisation des réunions soit dans les troubles qui pouvaient s'y donner cours². On trouve dans un rapport de police, de 1867 sans doute, mais qui est reproduit au crayon et sans date, le compte rendu d'une comparution de Palix, un des membres du comité de l'*Association internationale*.

IV

Nous ne songerions pas à parler ici des nombreuses réunions qui eurent lieu et aux lendemains desquelles il ne semblait pas que les progrès de l'*Internationale* fussent accrus à Lyon, si elles n'avaient point fourni à l'autorité administrative des occasions de correspondance avec le ministère de l'intérieur par l'intermédiaire de ce notateur des grands et des petits faits (surtout au sujet d'« écrits subversifs »)³ : le commissaire de police. Au soir de chacune des réunions données par les dirigeants des comités formés et dissous, reformés et dissous encore de l'*Internationale* à Lyon, les représentants de la police notaient leurs impressions. Il en est de fort originales. Sur les hommes, sur les écrits, sur les faits, tel ou tel commissaire de police de quartier écrivait son « papier » et l'envoyait au « préfet, conseiller d'Etat ».

Parmi les lettres, plus importantes que les notes, écrites en hâte, il en est une qui est pleine d'intérêt. Elle est du 27 février 1870. Elle donne une physionomie tout à fait attachante de la réunion tenue le dimanche 26 février 1870, à 2 heures après-midi, aux Folies-Lyonnaises, rue Basse-du-Port-au-Bois, 11. Cette lettre mérite d'être publiée *in extenso*. En voici le texte :

1. *Arch. mun. de Lyon, série I², Sociétés politiques*. Voir aussi une lettre datée du 31 juillet 1869 accusant réception au Ministre de l'Intérieur d'une lettre l'avisant qu'un « nommé Bernard, membre de l'*Internationale*, avait envoyé, de Londres, de l'argent dans l'intérêt des grévistes français et des écrits subversifs, pour être répandus à Lyon ».

2. « Palix, tailleur, cours Vitton, 41, membre de la commission internationale, prétend que M. Delcour, commissaire spécial, l'a fait appeler dans son cabinet et lui a fait subir un long interrogatoire sur la réunion qui doit avoir lieu dimanche prochain. Il se flatte d'avoir détourné habilement toutes les questions qui pouvaient être de nature à compromettre la société. Il a remis à ce fonctionnaire deux lettres d'invitation. « Il faudra être calme, dit-il, car la police sera au milieu de nous ».

3. Les « écrits subversifs » auraient été expédiés à un nommé Delessalle, à Paris, pour être envoyés à un tapissier de Lyon, Bernard. Le préfet ajoutait que ce Bernard « qu'on disait tapissier » était inconnu « parmi les tapissiers de cette ville ». Peut-être, Bernard agissait-il avec le concours d'un affilié, à Neuville, le sieur Bernière, signalé par la police dans une note du 28 octobre 1869.

Pendant un séjour à Lyon, James Guillaume n'eut pas une impression heureuse de la propagande lyonnaise : « Une fois dans le train, en roulant du côté de la Suisse, je résumai mes impressions de ces deux journées en cette conclusion que, s'il devait se produire un jour, à Lyon, un mouvement révolutionnaire, il ne pourrait aboutir, entre les mains des hommes que j'avais vus, qu'à un avortement piteux ».

Lettre du commissaire de police de la Part-Dieu au préfet du Rhône, conseiller d'Etat.

27 février 1870.

« J'ai l'honneur de vous informer que la réunion privée qui a eu lieu aujourd'hui à midi dans la salle des Folies lyonnaises, rue Basse-du-Port-au-Bois, n° 11, a eu pour objet de former une association internationale de tous les corps d'état réunis ayant la forme et le caractère d'une société de secours mutuels, dans le but de soutenir les grèves qui pourraient se produire.

« La réunion se composait de 500 personnes environ de diverses professions.

« Elle était présidée par un sieur Richard Albert ¹, demeurant quai Serin, 20. Tout autour de lui ont pris place, après nomination, les délégués de chaque profession.

« Le président a ouvert la séance par un discours demandant à tous la concorde et l'union de leurs intérêts par la formation d'une société de secours mutuels non seulement en France, mais dans toutes les puissances de l'Europe.

« L'orateur a dit que l'organisation de ladite société existait déjà en Angleterre et en Belgique et que, désigné lui-même pour la créer à Lyon, il était en correspondance avec les délégués des puissances étrangères. Il a ajouté que du fonctionnement de cette société dépendait le sort de la classe ouvrière ; que de son union, il devait résulter forcément son influence dans toutes les questions politiques à l'avenir ; qu'asservis pendant trop longtemps, le jour était venu pour les ouvriers de se débarrasser d'une tutelle gênante (le pouvoir du souverain quel qu'il soit). L'orateur a dit aussi qu'il n'y avait aucun danger à courir pour personne, qu'ils usaient d'un droit acquis et que ni la police, ni le pouvoir n'avaient rien à voir dans les affaires d'intérêt de la classe ouvrière. Enfin, il paraît que l'orateur, sans faire des excursions directes dans le domaine de la politique, a fait pourtant quelques allusions en se servant des noms de Jean et de Jeanne. Tout le monde comprit qu'il voulait désigner l'empereur et l'impératrice. Et en terminant sa péroraison il a dit : « Citoyens, nous sommes dans l'ornière, il faut en « sortir victorieux ».

« Deux autres orateurs ont été entendus, mais je n'ai pu savoir que le nom d'un seul qui est le sieur Placet, graveur, demeurant rue Masséna, 58, — lesquels avec beaucoup moins de talent oratoire que le sieur Richard, ont parlé dans le même sens.

« Commencée à midi, la réunion s'est terminée à 2 heures trois quarts. Les membres présents à cette réunion n'ont été admis que sur la présentation d'une lettre d'invitation personnelle nominative. Il y avait des ouvriers de Vaise, de la Croix-Rousse et de tous les quartiers de Lyon. Aucun chant ni cri séditieux ne s'est produit. L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle.

« Avant de lever la séance, le président a fait connaître qu'une réunion générale aurait lieu dans le courant du mois de mars prochain sans indiquer le local où aurait lieu cette réunion.

1. C'est l'auteur qui souligne (note de l'éditeur).

« J'ai omis de dire qu'à la porte de la salle était placé un bassin où chaque invité déposait volontairement en entrant quelque menue monnaie.

« Voilà, Monsieur le conseiller d'Etat, la relation aussi exacte que possible des faits qui se sont produits dans cette réunion soi-disant privée. Il est évident que les promoteurs des dites réunions travaillent activement pour arriver à bref délai à une désorganisation sociale, *en cachant leur but sous l'apparence d'une question économique.*

« Je termine en disant que les hommes qui dirigent le projet d'association internationale sont prudents et surtout très méfiants ; leurs circonlocutions oratoires indiquent bien qu'ils se croient toujours entourés d'agents de la police secrète ».

Quelques semaines après cette réunion, une autre fut annoncée, devant être tenue, celle-là, le 13 mars, dans la salle de la Rotonde ¹. Les délégations des sections françaises et suisses devaient y prendre part.

Le ministre de l'intérieur s'inquiéta de cette réunion. Le 9 mars, il demanda, par dépêche, au préfet du Rhône, de « le renseigner ». Le ministre donnait des noms, des faits, des chiffres. Il avait des précisions, des renseignements déjà et, dans une lettre que lui adressa le préfet, en date du 11 mars 1870, celui-ci écrit au ministre : « Les renseignements fournis à Votre Excellence sont parfaitement exacts ». Et il ajoute que la « gravité de la manifestation projetée » n'avait pas échappé à « sa vigilance » « celle-ci « était éveillée ». De plus, « l'autorité judiciaire était avertie ».

A la suite de cette marque de confiance à l'égard de son chef et de lui-même, M. Sencier rendait compte de ce qui se passait à Lyon au point de vue spécialement de l'*Internationale* et de sa propagande. On lira avec intérêt les considérations du préfet :

« C'est il y a deux ans qu'on a tenté pour la première fois, écrit-il, d'organiser à Lyon une section de l'*Internationale* ².

« L'initiative fut prise par un jeune homme de vingt-cinq ans, très intelligent, très socialiste, Albert Richard. Mais les adeptes ne tardèrent pas à se diviser en deux coterie : la coterie socialiste proprement dite et la coterie politique. On discuta, on ne s'entendit pas et on se sépara, mécontents les uns des autres.

« Cette « quasi dislocation » coïncidait avec la condamnation prononcée le 20 mars 1868 contre la section parisienne. Le travail de réorganisation avait été repris six mois après sous l'impulsion d'Albert Richard qui, dans tout ceci, avait pour compétiteur un sieur Martin dont l'ambition « paraît être de jouer le premier rôle aux lieu et place de Albert Richard ».

Le préfet, dans son rapport, ajoutait : « Quoiqu'il en soit, une commission chargée de préparer un règlement spécial aux affiliés de Lyon, s'est, dans ces derniers temps, réunie plusieurs fois ».

1. La salle de la Rotonde était située dans le quartier des Broteaux.

2. On remarquera que les débuts de A. Richard, à Lyon, dataient de 1865 et 1867. M. Sencier avait raison de croire son ministre mieux renseigné que lui.

L'établissement d'un sieur Brochier, cafetier, place Kléber, a été le lieu de la réunion qui s'est tenue le 8 mars et a duré de huit heures du soir à minuit. Elle était composée d'une quinzaine de personnes. L'on y a discuté les règlements de la section lyonnaise.

« Ces règlements, continue le préfet, doivent être lus aujourd'hui dans le même local et commentés dans la réunion du 13, réunion pour laquelle des lettres d'invitation ont été et sont encore distribuées. Vous trouverez ci-joint deux de ces lettres dont le texte démontre que non seulement il s'agit dans l'espèce d'une réunion présentant le caractère d'une réunion publique, *mais que le fait d'association non autorisée peut être établi* ».

Le préfet eut à ce moment deux entrevues avec le procureur général et le procureur impérial qui, tous deux, estimèrent qu'il ne devait être pris *aucune mesure préventive* : « Pour le moment nous nous bornons — expliquait le préfet au Ministre — à prescrire une active surveillance, à tâcher d'obtenir la constatation que ces invitations à une réunion dite privée sont remises sans inscription de noms, *à qui veut les prendre*, et à rechercher les indices de nature à prouver l'existence *d'une association non autorisée*. Puis, lorsque la réunion aura eu lieu, nous réunirons toutes nos indications et nous examinerons si, et dans quelles conditions, c'est possible d'exercer une poursuite qui, d'ailleurs, ne sera pas entamée *sans que je vous en aie référé* et sans que, de son côté, l'autorité judiciaire ait consulté M. le garde des sceaux ».

Le préfet terminait cette longue lettre en donnant au ministre de l'intérieur l'assurance de « tout son zèle » à suivre de près cette affaire « de l'*Internationale* », dont « le despotisme » — s'il parvenait à s'exercer — serait « désastreux pour le présent et l'avenir de nos institutions lyonnaises ». Sous prétexte de venir en aide au travail — ajoutait M. Sencier « on manifesterait des exigences impossibles à satisfaire », *on organiserait des grèves*, « ici plus que partout ailleurs ». Et le préfet se faisait enfin prophète de malheur : « On tuerait la poule aux œufs d'or qui est le capital ».

La réunion annoncée pour le 12 ou le 13 mars 1870 mit en éveil toutes « les forces policières ». Le commissaire de police spécial avait écrit, la veille, que des mesures étaient prises « pour surveiller la distribution des cartes d'invitation de l'*Internationale* ». Mais le fonctionnaire, averti en pareilles manifestations politiques et sociales, avait tout lieu de penser, disait-il, « qu'on n'en donnera ni au bureau, ni dans la rue, ni dans les établissements du voisinage ».

Ces lettres ayant été remises aux délégués durent être distribuées « soit dans les ateliers, soit dans les cercles d'ouvriers, soit dans les bureaux de corporations ». Loin de vouloir « les répandre à n'importe qui », on avait dû — c'était l'impression du commissaire spécial — convenir entre les organisations que « l'on déchirerait à la porte toutes celles qui seraient présentées par des inconnus ou dont la régularité ne serait pas complète »¹.

1. Sur la même note, on lit, au bas : « 30/0 de Paris, 74.50 ». Cette note est transcrite à la suite d'un rapport sur la bourse de Lyon du 12 mars 1870 !! (Arch. mun. de Lyon, I²).

Le soir même, le commissaire spécial envoyait la nouvelle note que voici : « J'ai l'honneur de vous informer que je viens d'apprendre que les délégués de l'*Internationale* de diverses villes sont attendus aujourd'hui. Bastilica, de Marseille, et le délégué des tapissiers de cette ville doivent arriver ce matin. Aubry, délégué de Rouen, arrive aussi ce matin. Varlin, délégué de Paris, est attendu ce soir. Albert Richard, Palix et Barret doivent les recevoir » 1.

Le préfet du Rhône, le 28 mars 1870, écrit au procureur général que des « mouvements ouvriers existent et prennent naissance chez les tailleurs d'habits ». On s'agitait dans les milieux politiques et socialistes. On parlait beaucoup, ajoutait la lettre, « de l'assassinat de Victor Noir par le prince Pierre Bonaparte ».

Une agitation se manifestait chez les apprêteurs sur tulle. Le mouvement gréviste, d'ailleurs, s'accentuerait de jour en jour et il datait du milieu de 1869 2. Les mêmes assistants sont signalés aux réunions de l'*Internationale* des 13 mars, 24 mars et 30 mars 1870. La plus grande partie des séances était occupée par les discours et les communications d'Albert Richard. Ce dernier se sentait plus spécialement visé que ses camarades. A la réunion du 24 mars il se défendit avec une énergie voisine de la violence contre les accusations portées contre lui, relativement au jugement du congrès de Londres.

En avril 1870, le ministre de l'intérieur reçoit, à nouveau, du préfet, une lettre dans laquelle M. Sencier résumait les diverses phases de la vie de l'association de l'*Internationale* : « Les discussions, écrit-il, n'ont pas été exemptes d'orages. Les deux

1. Sur cette réunion, James Guillaume s'exprime ainsi : « Varlin fut choisi pour représenter Paris dans une grande assemblée à laquelle Marseille, Vienne (Isère), Aix, La Ciotat, Dijon et Rouen envoyèrent des délégués. Adhémar, Schwitzguebel s'y rendirent comme représentants de plusieurs sections de la Suisse française. L'assemblée réunit cinq mille personnes. Varlin fut élu président. Y prirent la parole, Albert Richard, de Lyon, puis Bastilica et Pacini, de Marseille, etc. Il fut donné lecture d'une adresse des travailleurs belges aux délégués des travailleurs français rédigée par De Paepe. Dans cette adresse étaient traitées ces deux questions : « Quelle doit être l'attitude de la classe prolétarienne vis-à-vis des mouvements politiques qui tendent à modifier la forme des gouvernements vis-à-vis des démocrates radicaux et des républicains bourgeois ? », « Quelle doit être l'attitude de la classe prolétarienne vis-à-vis du mouvement coopératif ? ». La réponse à ces questions était catégorique ; l'Etat politique n'a plus de raison d'être, le mécanisme artificiel appelé gouvernement disparaît dans l'organisation économique, la politique se fonde dans le socialisme ; quant à la coopération, « les socialistes ne considèrent pas l'extension et la généralisation des sociétés coopératives comme devant réaliser l'affranchissement intégral du prolétariat ».

2. Voici une rapide nomenclature des grèves à Lyon en 1869. 21 juin, ouvriers maçons, canoniers (terminée par un accord intervenu rapidement) ; 23 juin, ouvriers mécaniciens, chaudronniers, fondeurs envoient à leurs patrons une lettre demandant des modifications aux tarifs et leur annonçant la grève si pas satisfaction ; 25 juin, grève des ouvriers coiffeurs ; 25 juin, ouvrières moulinières, que l'on nomme *ovalistes*. Elles demandent une augmentation de salaire et une diminution d'heures de travail. Elles se réunirent en bandes nombreuses, circulant dans les Broteaux ; 29 juin, grève des ouvriers boulangers.

Au sujet des grèves de 1869 et de leur rapport avec le socialisme, Testut écrit : « Les socialistes lyonnais, au lieu de se réunir dans de grandes assemblées bruyantes, avec tout l'apparat révolutionnaire usité ailleurs, organisaient de petites réunions dans chaque corporation et le comité fédéral avec tous les représentants des groupes et des sociétés se réunissaient tous les dimanches aux Broteaux, dans un cabaret très humble dont les propriétaires avaient sur les derrière de leur établissement une grande salle obscure, très cachée, ressemblant à un magasin de débarras. La police n'eut jamais l'idée d'aller chercher là les ennemis de l'ordre social ».

groupes ennemis qui se disputent la direction de l'association ont engagé la lutte entre eux à diverses reprises ».

Violemment attaqué par le parti politique, Albert Richard s'est défendu avec ardeur. Il avait donné lecture, au cours de la réunion du 30 mars, de lettres intéressantes du comité central de Londres le maintenant dans ses fonctions de correspondant. Cependant Albert Richard devait donner sa démission. Il déclara ne pas vouloir être « un sujet de discorde pour la société »¹.

V

Les pouvoirs publics ont toujours pour mission de « veiller ». On ne songe pas encore à la guerre, mais les grèves qui se multiplient inquiètent le préfet. Cependant il est peu rassuré lorsqu'il voit que le bureau de l'*Internationale*, au cours d'une réunion tenue le 8 avril 1870 sous la présidence du tisseur Doublé, ne s'insurgeait pas contre la participation des associations ouvrières lyonnaises à l'exposition projetée pour 1871, à Lyon, une protestation est faite à cette même réunion du 8 avril, par Albert Richard contre cette participation. Le préfet voit là comme un signe évident de l'esprit violent de l'*Internationale* dont, en somme, Albert Richard est et sera de plus en plus le véritable animateur.

Quelques jours après, le ministre de l'intérieur, par une *note confidentielle*, adressée au préfet, ne cachait pas son impression sur le but de l'*Internationale*.

« La *Société internationale*, dit-il au préfet, est décidée à faire appel à la violence pour exciter des désordres. Elle envoie des émissaires dans les centres industriels pour faire cesser le travail. Surveillez les menées de ses agents et veuillez informer le ministre de tous les incidents qui pourraient se produire à cet égard ».

M. Delcourt, commissaire spécial, avait déjà adressé au préfet vingt-huit notices sur des membres de l'association qui étaient l'objet d'une instruction judiciaire comme « prévenus d'affiliation à une association illicite ».

Vingt desdits prévenus furent arrêtés. Les autres se soustrayèrent par la fuite à l'exécution du mandat décerné contre eux. Plus tard, on retrouvera les hommes dont nous avons parlé, devant les juges du conseil de guerre². Le procès, célèbre à Lyon, de l'*Internationale*, ne saurait être examiné ici. Les personnages plus ou moins fuyants qui venaient apporter leur concours aux grands chefs de la section ou des sections

1. Une courte note de police indique le désir exprimé par Albert Richard de donner sa démission, au cours de la réunion du 24 mars.

2. On sait que les membres de l'*Internationale*, quelques-uns d'entre eux du moins, prirent part aux événements lyonnais du 28 septembre. Ils signèrent, avec Bakounine, l'affiche communiste du 24 septembre 1870. Cette époque de notre histoire lyonnaise est bien connue des Lyonnais. « Les auteurs de la journée du 28 septembre » furent poursuivis et condamnés par le 1^{er} conseil de guerre, le 13 août 1871. Les accusés présents : François Parraton, fut condamné à cinq ans de détention ; Adrien Schettel, à un an de prison. Par contumace Michel Bakounine, Albert Richard, Gaspard Blanc, Saignes, Bastelica, Combe, Cluseret furent condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée (13 août 1871).

Voir sur le séjour de Bakounine à Lyon un article d'Albert Richard (*Revue de Paris*, 1896).

lyonnaises de l'*Internationale* sont déjà loin dans l'histoire des mouvements politiques ou sociaux lorsque la guerre se déroule et que se juge, au mois d'août, le procès. Albert Richard, lui, et Gaspard Blanc, sont partis de Lyon. Ceux qui ont suivi, comme James Guillaume, l'odyssée de ce militant dont la mentalité a des aspects multiples, ont appris sur lui des choses diverses. Sur d'autres aussi, à les suivre, à les retrouver jusqu'à nos jours, ou seulement jusqu'au début de la troisième République et aux sombres jours de la Commune, il y a plus d'une anecdote originale à recueillir et à épingler aux grandes pages de l'histoire des idées et des faits de la vie ouvrière.

Jean VERMOREL.

